

## DEVIS

# « SOL SOUPLE DE RECEPTION POUR MUR D'ESCALADE »

### SECTION I- LE DEVIS

Création d'un SOL SOUPLE sur environ 70m<sup>2</sup> pour la structure artificielle d'escalade qui se situe en extérieur sur le mur d'un bâtiment..

### SECTION II- PROCEDURE

#### 1°) LE DEVIS

**Une visite sur site préalable est obligatoire.**

- **Le devis** détaillé doit faire apparaître au minimum :
  - le décaissement et préparation du terrain
  - les matériaux utilisés pour la préparation du sol
  - les matériaux utilisés pour le sol souple ( matière, épaisseur....)
  - le prix en EUROS hors Taxes et TTC
  - le **délai de confection**
  - les garanties prise en compte et la durée

#### 2°) MODALITES DE NOTIFICATION et FINANCEMENT

Les soumissionnaires seront avertis de l'acceptation ou non de leur offre par mail avant le 24 mars 2020.

**Le soumissionnaire déclare sur l'honneur être en règle avec les administrations fiscales et sociales**

L'accord sera conclu, avec le fournisseur retenu, par un bon de commande valant engagement. Le règlement se fera à l'issue de la réception des travaux par mandat administratif à 30 jours sur le RIB transmis avec la facture. Pas d'acompte possible

Le Proviseur

le soumissionnaire